



Procès verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 2022

Fédération régionale des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des Opérations extérieures.

Maison du Combattant - 1, Boulevard Sampiero – 20 000 AJACCIO



Le samedi 22 janvier 2022, à 10 heures 30, c'est dans un contexte inédit que s'est tenue à la maison du combattant d'Ajaccio, l'assemblée générale ordinaire de la Fédération régionale des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures. En effet, elle aurait dû se dérouler conjointement avec celle de l'amicale des anciens du Train et de la Logistique présidée par **Albert Defranchi**, et celle du Souvenir Français d'Ajaccio présidée par **Jean Claude Gambino** qui est également le



secrétaire général de la Fédération. Or, l'hospitalisation brutale et inattendue de ce dernier, dans les trois jours précédant la réunion, ne lui a pas permis d'être présent. Tout comme le trésorier de la Fédération **Marc Antoine Casile**, retenu au domicile pour raison impérative de santé. De ce fait, c'est devant plus d'une trentaine de participants, que le président **Raoul Pioli** a « coiffé » les casquettes de secrétaire général et de trésorier pour conduire l'assemblée générale selon le schéma traditionnel.

En premier lieu, après l'hommage aux **9** compagnons disparus en cours d'année - les regrettés **Noël Biancamaria, Jean Bruschi, René Colombani, Pierre Flori, André Galle, Marc Aurèle Martinetti, Marc Miniconi, Jean Quilicci** - et aux **7 morts pour la France** lors d'opérations extérieures en 2021, le président a ouvert la séance par un long propos préliminaire. Tout d'abord en évoquant les événements qui ont irrité le monde combattant en 2021, puis le danger qui menace les armées et les anciens combattants si « la singularité du métier militaire » venait à disparaître. Après la présentation du budget des anciens combattants pour 2022, il a ensuite donné lecture des commémorations mémorielles nationales prévues pour l'année en cours (elles seront en partie « algériennes » dans le cadre du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie) et fait part des noms de **3** héroïques combattants insulaires honorés au niveau national en 2021: l'élévation à la dignité de Grand-croix de la Légion d'honneur pour le capitaine (TDM) **Pierre Bertolini** (98 ans), de Vero (2A), puis à celle de Grand-officier pour l'adjudant (TDM) **André Santelli** (98 ans), de San Gavino di Tenda (2B), et enfin le choix de l'A/Chef **Charles Santini** (LE), de Velone Orneto (2B), comme parrain d'une promotion de sous-officiers d'active en mai dernier. Il a ensuite évoqué les noms et indiqué les titres de guerre de **4** autres valeureux combattants corses aux services éminents, prévus pour être distingués au niveau national en 2022 : le colonel **Louis Farnocchia** (TRN), de Venaco (2B), futur parrain d'une promotion d'officiers d'active en juillet 2022 aux Ecoles de Coëtquidan, le major **Jacques Zaborowski** (INF), de Santa Maria Poggio (2A), les adjudants-chefs **Livio Totti** (LE), de Bastia (2B), et **Claude Fabretti** (TDM/paras), de Ville-de-Pietrabugno (2B), parrains de promotions à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de St Maixent cette année. Pour tous les sept, il s'agit là d'une immense considération, d'un grand honneur pour leurs familles, pour le monde combattant et pour la Corse qui voit, avec une fierté légitime, les plus glorieux de ses enfants immortalisés par la Nation reconnaissante. Pour conserver leur mémoire, car tel est le devoir des associations, il convient de consigner leurs noms et leurs exploits par écrit. C'est bien la première fois, dans les annales insulaires que tant de héros, au sens le plus noble du terme, sont magnifiés en l'espace de deux ans.

Ensuite, le président a poursuivi en faisant part des activités de la Fédération en 2021 (bien limitées par suite de la pandémie): participation à 19 cérémonies patriotiques, 17 sorties du drapeau (cérémonies et honneurs funèbres aux adhérents décédés), 2 dépôts de gerbe au monument aux morts. Au sujet du drapeau, il a été fait appel à candidature pour remplacer **Claude Minneret** l'actuel titulaire qui, âgé de 90 ans et après plus de 20 années de fonctions - qu'il y a lieu de signaler, puisque distinguées à la fois par sa fidélité, son engagement constant, et l'énergie qu'il a toujours déployée au service du monde combattant - ne peut plus porter l'emblème pour raisons de santé. **Jean Thomas Paoli**, présent dans la salle s'est porté volontaire. Il sera intronisé officiellement et recevra l'emblème dans le courant du trimestre. Puis, le président a évoqué le bon fonctionnement du bureau conduit par le secrétaire général **Jean Claude Gambino**, et le suivi de la comptabilité à la fois par le secrétaire général et par le trésorier **Marc Antoine Casile**. Ce dernier - dont il convient de louer, la disponibilité, la loyauté, le sérieux et la qualité de son travail - étant maintenant contraint de rester plus souvent à domicile pour des raisons de santé bien indépendantes de sa volonté, le président a fait appel à volontariat pour le remplacer. **Pascal Simon**, qui s'est porté volontaire, prendra les consignes auprès du secrétaire général Jean Claude Gambino dès son retour au bureau.

Les activités de la Fédération prévues pour 2022, se limitent à la participation aux cérémonies patriotiques officielles et aux deux activités de cohésion organisées en commun avec les anciens du Train, le Souvenir Français et bientôt avec l'Union nationale des combattants d'Ajaccio. Il s'agit de celle de juin-juillet et celle de la rentrée de septembre-octobre. Enfin, le président a souligné la qualité des permanences du bureau (assurées chaque mercredi matin), et la communication avec les adhérents à travers le journal trimestriel « Combattants Corses » qui, par ailleurs, a fait l'objet de 10 témoignages d'encouragement de la part de lecteurs. Evoquant le fonctionnement de la Fédération, le président a précisé qu'elle compte 119 adhérents au 1^{er} janvier 2022, mais que l'effectif sera réactualisé au 1^{er} avril après les radiations pour non paiement de cotisation pendant trois ans. L'organigramme de la Fédération pour 2022 demeure inchangé et figure plus bas.

Puis, abordant le domaine de la comptabilité et du budget, le président a déclaré que la gestion est saine, toutes les factures de 2021 ayant été réglées. Seules deux sont en instance : l'une en date du 4 janvier (représentant 187,91 euros) concerne les frais d'expédition du journal pour le 1^{er} trimestre, l'autre, émanant des Anciens du Train, est datée du 21 janvier et représente les frais d'organisation de l'AG 2022 et le

repas commun de midi. Il est à noter que cette facture sera compensée par les sommes que les adhérents ont déjà versées, mais dont les chèques n'ont pas encore été crédités sur le compte de la Fédération. De ce fait, la facture en question (450 euros) n'endette nullement les finances de la Fédération. Les prévisions budgétaires, en matière de dépenses pour 2022, seront supérieures à celles de 2021 si l'épidémie du Coronavirus s'estompe - et on l'espère vivement - car il faudra compter l'achat de 3 gerbes supplémentaires pour le monument aux morts et la participation aux deux activités de cohésion citées plus haut. D'autre part, il n'est pas envisagé d'augmenter le montant de la cotisation annuelle qui reste fixée à **25 euros** pour les adhérents et à **15 euros** pour les veuves. Il est à noter que la mutualisation de nos activités avec celles des anciens du Train et du Souvenir français a déjà permis, et le permettra encore plus cette année car elle s'étendra aussi à l'UNC, de réaliser des économies dans le domaine de l'organisation et de la logistique lors des activités communes.

Enfin, le temps pressant, le président a alors prononcé l'allocution clôturant l'assemblée générale 2022, en soulignant le bien fondé de la réunion du jour qui illustre, parfaitement, la fraternité et l'amitié alliées à la solidarité animant les associations présentes dans la salle. Associations guidées par un double idéal, celui de l'appartenance à la même communauté et celui de la transmission de la mémoire combattante, objectif commun qui se résume dans une belle formule pleine d'espoir : « L'union fait la force et la solidarité la renforce ».

Le président Raoul PIOLI



Organigramme de la Fédération pour l'année 2022
(Membres du conseil d'administration de la Fédération avec leurs fonctions respectives et diverses)

Noms et prénoms des membres du conseil d'administration	Fonctions au sein de la Fédération, voire au sein d'autres associations.	Observations
Général de C.A. Michel FRANCESCHI	Président d'honneur a/c du 25 janvier 2020	Pour des raisons de confidentialité, les coordonnées postales, téléphoniques ou mail des membres du conseil d'administration figurent sur le procès verbal des débats archivé au siège de la Fédération.
Raymond PITTALIS	Président d'honneur depuis 1974	
Jean-François FABIANI	Membre d'honneur a/c du 25 janvier 2020	
1 - PIOLI Raoul,	Président actif de la Fédération, et Président de la Commission mémoire départementale	
2 - GAMBINO Jean Claude,	Secrétaire général actif, délégué mémoire au Conseil départemental ainsi que délégué général du Souvenir Français pour la Corse du Sud	
3 - CASILE Marc Antoine,	Trésorier général actif, (pour raisons de santé sera remplacé par Pascal SIMON) et porte drapeau de la SACA	
4 - VALLOD Georges,	Trésorier adjoint, membre de la Commission solidarité au Conseil départemental et président régional de l'ANOPEX pour la Corse	
5 - MINNERET Claude	Porte drapeau de la Fédération (pour raisons de santé sera remplacé par Jean Thomas PAOLI)	
6 - LEONETTI Paul Dominique	Vice président et membre de la Commission solidarité du Conseil départemental.	
7 - LECCIA Jean Dominique	Membre actif	
8 - FERRANDEZ Gaëtan	Membre actif et délégué pour le Cruzzini	
9 - JOUBERT Christian	Membre actif	
10 - COLONNA Jean Ange	Membre actif	
11 - GIRAUD Claude	Membre actif	
12 - DITCHARRY Emile	Membre actif	